

11^{ème} Salon « Ville sans tranchée » - Les 2, 3 et 4 juin 2015 – Chatou (78)

10 bonnes raisons d'opter pour les techniques de travaux sans tranchée

La FSTT organise à Chatou, les 2, 3 et 4 juin prochains, la 11^{ème} édition du salon « Ville sans tranchée ». Les techniques sans tranchée offrent la possibilité d'effectuer des travaux de réseaux souterrains (eau, gaz, électricité, assainissement, fibre optique ...) de façon citoyenne et durable, en minimisant les risques et les nuisances, et en préservant l'environnement.

Pourquoi opter pour les travaux sans tranchée ?

Les collectivités, ayant déjà fait l'expérience de cette pratique moderne et économique, recensent dix bonnes raisons d'avoir recours aux techniques sans tranchée :

1 – Ménager le centre-ville

Les techniques sans tranchée ne perturbent ni la circulation des piétons et ni celle des véhicules en centre-ville et, de ce fait, évitent le mécontentement des usagers pris dans les embouteillages. Pendant la réalisation de travaux, les véhicules de secours et les transports en commun peuvent continuer à circuler, la longueur et la largeur des voies de circulation étant préservées.

2 – Maintenir l'activité locale

Les techniques sans tranchée préservent le libre accès aux commerces et évitent ainsi les répercussions négatives sur le chiffre d'affaires, sachant que les collectivités peuvent être pénalisées lorsqu'elles infligent des pertes anormales à leurs commerçants.

3 – Réduire de 80% le bilan carbone d'un chantier

En réduisant la durée des chantiers et en divisant par dix le volume des déblais et donc leur transport, les techniques sans tranchée permettent une réduction de 80% du bilan carbone.

Quand on excave une tranchée, la quantité de terre produite est considérable au regard de la section de la canalisation ou du câble enfouis. Considéré par la réglementation comme un déchet, ce déblai doit être évacué vers un lieu de stockage temporaire, éventuellement transformé pour être réutilisé, puis expédié vers un nouveau chantier, ce qui représente un coût global non négligeable.

4 - Assurer le transport des eaux

Les techniques sans tranchée permettent l'inspection, le diagnostic et la réhabilitation des canalisations d'eau enterrées par des procédés rapides et discrets. De ce fait, l'acheminement d'eau potable vers les bâtiments, celui des eaux de pluie et eaux usées vers les stations d'épuration, n'est perturbé que pour une très courte durée.

5 – Epargner le budget aménagement

Les techniques sans tranchée ne créent pas de dégradations de chaussée qui sont inévitablement causées par des travaux de tranchée. Quelles que soient les précautions prises, les réparations qui s'ensuivent fragilisent les revêtements et réduisent leur durée de vie.



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

6 – Conserver les ressources naturelles

Les techniques sans tranchée permettent de préserver les matériaux dits nobles. En effet, lors de l'excavation d'une tranchée, le volume extrait doit être généralement remplacé par des matériaux de qualité, au coût élevé, et qui se raréfient. On évite ainsi un gaspillage de richesses.

7 – Garantir la sécurité

Les techniques sans tranchée offrent plus de sécurité vis-à-vis des usagers et des ouvriers qu'une mise en œuvre « classique ». En effet, malgré les dispositifs de sécurité et la surveillance des chantiers, les tranchées profondes présentent davantage de risques d'accidents de travail. On comptabilise plus d'une dizaine de morts par an dans les travaux de tranchées. Il est par conséquent du devoir des élus et des entreprises d'y remédier.

8 – Préserver un air de qualité

Les techniques sans tranchée minimisent la pollution de l'air par les poussières, les gaz d'échappement des engins de chantier ou des véhicules pris dans les embouteillages à cause de travaux en surface.

9 – Réduire les nuisances sonores

Les techniques sans tranchée permettent de diviser par dix les nuisances attachées aux procédés bruyants. Notamment, elles limitent au strict nécessaire l'usage du marteau piqueur et d'autres engins de chantier sonores, et la réhabilitation des canalisations enterrées ne nécessite qu'exceptionnellement une excavation.

10 – Respecter les zones naturelles

Les techniques sans tranchée évitent d'endommager la flore et la faune, et de polluer l'eau circulant vers les nappes phréatiques. Les rivières et les réserves naturelles sont particulièrement sensibles aux travaux de tranchées qui bouleversent l'équilibre du milieu.



A propos du Salon « Ville sans tranchée »

Les 2, 3 et 4 juin 2015 – Chatou (78) – Ile des impressionnistes.

Sur le thème de « la ville citoyenne et durable », le salon donnera l'opportunité à tous les professionnels concernés par la création et la gestion de réseaux (assainissement, eau, gaz, électricité, fibre optique, ...) d'apprécier les avantages de la technologie sans tranchée. Les exposants y présenteront les dernières innovations en matière de techniques, de matériels et d'outillage aux visiteurs attendus : maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages, élus locaux, techniciens territoriaux, bureaux d'études, entreprises, écoles d'ingénieurs... Démonstrations, débats, ateliers, tables-rondes seront également au programme. Enfin, étudiants et recruteurs pourront se rencontrer sur l'espace dédié « emplois et carrières ».

La FSTT en bref

Fondée il y a 25 ans, la FSTT (France Sans Tranchées Technologies) est une association scientifique et technique qui s'est donné pour objectif d'améliorer la connaissance des techniques sans tranchée pour les travaux de canalisation sur les réseaux enterrés.

Sa vocation est donc triple : recherche, formation, information.

Les techniques sans tranchée sont adaptées à la rénovation ou au remplacement des ouvrages existants, à la construction d'ouvrages neufs, aux inspections mais également aux techniques de repérage et de cartographie des réseaux.

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Les images](#)
- [Toutes les informations sur la FSTT](#)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy – Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>